

Office du registre du commerce du Canton de Genève

Référence :

G01412707;

G01412707-000176;F01031723

Berne, 12 septembre 2024

ATTESTATION

Madame, Monsieur,

Nous confirmons par la présente que l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a délivré ce jour à:

PiC Finance SA, Genève

une autorisation en tant que gestionnaire de fortune au sens de l'art. 2 al. 1 let. a de la loi fédérale sur les établissements financiers du 15 juin 2018 (LEFin ; RS 954.1).

PiC Finance SA, Genève, sera nouvellement ajoutée à la liste des gestionnaires de fortune autorisés par la FINMA et contrôlés par un organisme de surveillance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA

Division Asset Management

